"Celui qui, même sur UN seul point, refuse son assentiment aux vérités divinement révélées, très réellement ABDIQUE TOUT À FAIT LA FOI, puisqu'il refuse de se soumettre à Dieu en tant qu'Il est la souveraine vérité et le motif propre de la foi".

Léon XIII, *Satis cognitum*

L'ÉGLISE CONCILIAIRE N'EST PAS CATHOLIQUE
LA SECTE CONCILIAIRE N'EST PAS L'EGLISE CATHOLIQUE.

Je ne connais pas l'auteur de ce document, mais tout laisse penser qu'il s'agit d'un "*rallié*" ou d'un conciliaire qui essaie de concilier la religion catholique avec la religion gnostique conciliaire.

Son analyse est intéressante à plus d'un titre. Si ses critiques ne sont pas exhaustives, elles sont sérieuses, parfois secondaires mais souvent importantes. Certaines prouvent l'hérésie et pourraient être plus étoffées.

Il en ressort que **ce Catéchisme de la religion conciliaire n'est pas catholique**. Quand il y a une erreur dans un catéchisme, il ne peut plus être catholique. Pour un vrai catholique, **l'Eglise ne peut ni se tromper, ni nous tromper,** ce que fait ce catéchisme.

Dans l'Eglise Catholique, il n'y a pas une phrase, un mot à reprendre. Essayez de trouver un mot, une phrase erronés dans un enseignement pontifical, dans un catéchisme catholique. Çà n'existe pas. Ce n'est pas pour rien qu'il y a toujours : ***NIHIL obstat*** sur un document catholique. ***RIEN à opposer.***

Mais ce rallié n'est pas non plus catholique. C'est le libéral type qui biaise sur la vérité. Il est de cette deuxième classe d'hommes qui ne peut se sauver.

Tout d'abord **il n'y a pas *DES DÉFAUTS, DES ERREURS* : il y a DES HÉRÉSIES.** Et s'applique alors le texte de *Satis cognitum* cité ci-dessus.

Ensuite, il n'y a pas une lecture des textes conciliaires **à partir de la Tradition**. Cet euphémisme est choquant. La Tradition n'est pas que la Tradition : c'est l'Eglise Catholique. **Si une lecture est catholique, il n'y a *rien à opposer* ; s'il y a quelque chose à opposer, le texte n'est pas catholique. Il est à rejeter complètement et ce sans aucun état d'âme. On ne discute pas sur un texte dangereux pour la Foi.**

C'est un artifice inadmissible de faire croire que l'on peut rectifier les erreurs-hérésies à partir de l'enseignement de toujours. **En général**, le lecteur n'a pas la possibilité de lire une critique sur les erreurs-hérésies de ce texte : **il sera trompé**. Et qui dans la génération à venir connaîtra la Vérité et sera capable de déceler les erreurs-hérésies ?

Pour un catholique il n'y a qu'un comportement catholique : il étudie, il croit, il fait ce qui a toujours été étudié, cru et fait. Ce qui l'amène à **rejeter TOUT ce qui vient de Vatican II, seul moyen de ne pas se tromper**.

Tout autre manière d'agir est dangereuse et quand on arrive aux conclusions de l'auteur : "*nous reconnaissons toutes les qualités de ce nouveau catéchisme, et elles sont nombreuses. **Mais il faut reconnaître aussi que les défauts abondent** puisque nous en notons, dans le présent travail, plus de 350 plus ou moins importants, sans chercher à être exhaustif*", on constate qu'il n'est pas normal d'être obligé de faire ce travail critique. Ce n'est pas catholique. **Etre obligé de juger un enseignement du Magistère n'est pas catholique. Pour un catholique le Magistère est la règle de la Foi.**

De plus, il est évident que toutes ces «erreurs» ne sont pas des erreurs, mais sont bien VOULUES et sont là pour imposer et transmettre la nouvelle religion œcuménique, charismatique, maçonnique, gnostique.

Tout cela nous confirme dans notre décision de TOUT rejeter de la religion gnostique conciliaire : son enseignement, SES CATÉCHISMES, son droit canon, ses sacrements, ses autorités, ses papes, ses évêques, ses prêtres, etc. Faire un tri n'est pas catholique.

Prions pour toutes ces âmes perdues par ces erreurs et plus particulièrement pour l'auteur de ce travail qui, s'il lit ces lignes sera obligé de reconnaître qu'il n'a plus le sens catholique et la Foi catholique.

En attendant que Dieu nous délivre de ces bandits qui tuent les âmes. L'Eglise est éclipsée mais nous savons qu'une éclipse a une fin.

L-H R, Pâques 2004

Voici le document.

POUR UN MEILLEUR CATECHISME

Le 11 octobre 1992 la Constitution Apostolique *Fidei depositum* a publié le "Catéchisme de l'Eglise Catholique". Les qualités de ce nouveau catéchisme sont nombreuses et de multiples articles les ont bien mises en valeur. Nous n'entendons pas les nier. Nous voulons simplement, dans cet article, noter les **défauts** qu'une première lecture nous a montrés, espérant que ce travail sera utile aux quelques amis auxquels il est destiné et qui est entrepris à leur demande. Nous suivrons la numérotation des paragraphes de l'édition française et nous serons concis puisque nous écrivons pour des amis instruits et pour leur usage privé.

1 "Dieu... a librement créé l'homme pour le faire participer à sa vie bienheureuse"
Il vaudrait mieux remplacer "l'homme" par Adam et préciser que le surnaturel n'est pas dû à cette créature, car il est d'un autre ordre, et qu'il est conditionnel.

1 "Il se fait proche de l'homme"
C'est oublier les hommes déchus.

1 "Il convoque tous les hommes... dans... l'Eglise"
Qu'en est-il avant l'Eglise ?

24 "l'enseignement des mystères ; de la foi et des règles des mœurs" Le point-virgule est fautif.

81 "La Sainte Ecriture est la parole de Dieu ...elle est consignée par écrit. Quant à la Sainte Tradition, elle porte la parole de Dieu"
C'est différent de ce qu'on lit plus loin (97) : "La Sainte Tradition et la Sainte Ecriture constituent un unique dépôt sacré de la parole de Dieu".

83 "le processus de la Tradition vivante"
Il y aurait beaucoup à dire sur cette expression et, plus encore, sur l'usage destructeur qui en est fait de nos jours comme au début de siècle par les modernistes. Le catéchisme devrait donc en préciser le sens.

85 "le Magistère vivant"
Même remarque que ci-dessus (83).

85 "La charge d'interpréter de façon authentique la Parole de Dieu... a été confié au seul Magistère vivant de l'Eglise..., c'est-à-dire aux évêques en communion avec le successeur de Pierre"

On peut déduire de cette rédaction un "épiscopalisme" dangereux. Pourquoi ne dit-on pas comme plus loin (100) : "au seul Magistère de l'Eglise, au Pape et aux évêques en communion avec lui" ? On notera qu'ici le Magistère n'est pas dit "vivant".

85 "Pourtant, ce Magistère n'est pas au-dessus de la parole de Dieu"

Il faudrait réparer un **grave et dangereux oubli**, en disant : "ce Magistère n'est au-dessus ni de la parole de Dieu écrite, ni de la Tradition". Sinon les gens peu instruits penseront que "l'unique dépôt de la foi" est seulement dans la Bible. Il serait bon également d'écrire "parole" avec une majuscule puisqu'on en a mis une à "Magistère".

93 "le Peuple de Dieu s'attache indéfectiblement à la foi transmise aux saints une fois pour toutes"

L'adverbe "indéfectiblement" devrait être expliqué, sinon beaucoup se demanderont comment des peuples entiers ont pu sombrer dans l'hérésie. De plus, il faudrait préciser que la fin de cette citation est tirée de Jude 3.

99 "le Peuple de Dieu tout entier ne cesse... d'en vivre plus pleinement"

C'est très variable selon les époques.

101 "Article 3. La Sainte Ecriture"

La logique du chapitre 2 voudrait, qu'après cet Article 3, il y ait un "Article .4 La Sainte Tradition".

121 "L'Ancien Testament est une partie inamissible de l'Ecriture Sainte ... car l'Ancienne Alliance n'a jamais été révoquée."

C'est jouer d'une manière trompeuse sur l'équivoque. L'Ancien Testament fait bien partie de la Bible, et cela pour toujours. Mais l'ancienne l'Alliance avec l'ancien peuple de Dieu impliquait des conditions à respecter pour durer. Saint Paul enseigne que l'ancienne Alliance était imparfaite et temporaire (He. VIII, 13). L'ancien peuple élu est remplacé par l'Eglise et **le Seigneur Jésus a établi la "nouvelle et éternelle Alliance**", et la circoncision qui était le signe de l'ancienne Alliance est devenue inutile, enseigne saint Paul. De plus le voile du Temple s'est déchiré et on sait l'interprétation qu'en donne la Tradition.

136 "leurs écrits enseignent sans erreur la vérité salutaire"

C'est bien vrai. Mais la Sainte Ecriture contient aussi d'autres vérités, par exemple des vérités historiques. Le Magistère a souvent condamné "les écrivains catholiques (qui) n'ont pas craint de restreindre la vérité de l'Ecriture Sainte aux seules matières de la foi et des mœurs", comme dit l'encyclique *Divino Afflante Spiritu*

page 50 " Credo de Nicée-Constantinople : Je crois ...en...Jésus-Christ ...**de même nature** que le Père"

Ce n'est pas ce que dit ce Credo. Il dit "**consubstantiel** au Père". **Telle est la foi de l'Eglise, foi définie, et personne n'a autorité pour la changer !** Et si les rédacteurs ou traducteurs ne voient plus de différence entre les deux expressions, il est urgent qu'ils retournent étudier la saine philosophie et la théologie véritable ...

222 " Croire en Dieu, l'Unique"

C'est une **expression typiquement juive et islamique** et qui, dans ces deux cas, est **employée pour nier que Dieu est Trinité**. Il vaudrait donc mieux l'éviter dans un catéchisme, surtout en nos jours de confusion œcuméniste. On la retrouve au n° 288.

225 "la vraie dignité de tous les hommes"

Il faudrait écrire avec plus de précision : la dignité de la nature humaine ; car la dignité de la personne n'est pas la même chez Staline et chez saint Vincent de Paul...

225 "ils sont faits «à l'image et à la ressemblance de Dieu» "

Oui, mais il faut ajouter que, par le péché originel, cette image a été déformée et cette ressemblance (c'est-à-dire la vie divine en l'âme) a été perdue.

260 "La fin ultime de toute l'économie divine, c'est l'entrée des créatures dans l'unité parfaite de la Bienheureuse Trinité"

Une précision s'impose : tous les hommes n'iront pas au ciel.

268 "la Toute Puissance de Dieu ...est universelle, ...car Dieu est notre Père"

Il est le Créateur de tous les hommes mais tous ne sont pas Ses enfants car tous n'ont pas la vie surnaturelle. Ainsi Dieu n'est pas le Père de tous les hommes, mais seulement ceux dont parle saint Jean, dans son prologue par exemple. Jésus lui-même l'affirme en Jn VIII, 44-47 : "**vous avez, vous, le diable pour père ...C'est parce que je dis la vérité que vous ne Me croyez pas ...donc vous n'êtes pas de Dieu**".

277 "prends pitié"

En français correct on dit : prends en pitié.

278 "le Père a pu nous créer, ...l'Esprit Saint nous sanctifier"

Il ne faudrait pas laisser croire que, de fait, chaque homme est sanctifié.

287 "La vérité de la création"

On veut dire, probablement : la vérité sur la création.

288 "Dieu, l'Unique"

Même remarque que plus haut (222).

288 "la vérité de la création"

Ici encore c'est, sans doute : la vérité sur la création. De même au 289.

289 "la Tradition vivante"

On sait dans quel sens les modernistes ont employé cette expression au début du siècle. Il faudrait donc l'expliquer si l'on ne veut pas que leurs petits neveux en continuent le même usage.

294 "La fin ultime de la création, c'est que Dieu., «qui est le Créateur de tous les êtres, devienne enfin tout en tous... en procurant à la fois Sa gloire et notre béatitude»"

Là encore il faut ajouter que nous ne seront pas tous sauvés.

321 "Dieu conduit... toutes les créatures jusqu'à leur

fin ultime".

Comme il a été dit au n° 294 que cette fin ultime est la béatitude, cela laisse entendre que l'enfer est totalement vide, contrairement à l'enseignement de l'Evangile.

356 "l'homme ... est la seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même".

Non ! L'homme et toutes les créatures ont été voulus pour Dieu, selon l'enseignement de saint Paul en Rom. XI, 36.

358 "la création toute entière"

C'est : tout entière.

361 "tous les hommes sont vraiment frères"

Sont vraiment frères tous ceux qui ont le même Père et c'est par le baptême qu'on devient enfant de ce Père. Or tous les hommes ne sont pas baptisés. Donc...

369 "L'homme et la femme sont créés... dans une parfaite égalité en tant que personnes"

Il faudrait ajouter que saint Paul enseigne : "le mari est le chef de la femme, comme le Christ est le chef de l'Eglise" .(Eph. V, 23), mais ce verset n'est **jamais cité** dans ce nouveau catéchisme, pas même au chapitre sur le mariage ; et il en est de même pour I Cor. XI, 3 : "le chef de la femme, c'est l'homme".

369 "l'homme et la femme ont une dignité inamissible"

La dignité d'une personne est en proportion de l'adhésion de son intelligence au vrai, et de sa volonté au bien. Par le péché originel Adam et Eve ont tellement déchu de leur dignité personnelle que Dieu les a punis de mort, privés du paradis terrestre et leur a retiré la vie divine : ils étaient devenus indignes aux yeux de Dieu.

371 "Créés ensemble, l'homme et la femme"

La Bible dit qu'Eve a été tirée d'Adam, ensuite Dieu l'a présentée à Adam et ce dernier lui a donné son nom.

372 "L'homme et la femme sont ...égaux en tant que personnes"

Voir la remarque au premier n° 369 ci-dessus.

379 "cette harmonie de la justice originelle ...sera perdue par le péché de nos premiers parents.

Comme au n° 375 et 376 on distingue la sainteté originelle de la justice originelle ; il faut ajouter ici que, par le péché originel, la sainteté originelle ('participation à la vie divine', 375) a été aussi perdue.

401 "après la Rédemption du Christ aussi, parmi les chrétiens, le péché se manifeste de nombreuses manières."

Et chez les autres ne se manifeste-t-il pas au moins autant ?

404 "tous les hommes sont impliqués dans le péché d'Adam, comme tous sont impliqués dans la justice du Christ."

Si tous, sauf la Vierge Marie, ont le péché originel ; tous n'ont pas, de fait, la justice qui vient du Christ.

432 "Il s'est uni à tous les hommes par l'Incarnation"

Cette affirmation que l'on trouve plusieurs fois dans ce nouveau catéchisme est fausse, dangereuse et à proscrire si l'on entend par là, comme le font certains, que tous les hommes sont 'membres du Christ'. De plus le chiffre 2 ajouté au mot "Incarnation" renvoie, en note, à un texte de saint Paul qui ne dit absolument pas que le Christ "s'est uni à tous les hommes par l'Incarnation" !

444 "le mystère Pascal"

Toujours, semble-t-il, cet adjectif est écrit avec une majuscule, alors que le nom n'en a pas.

478 "au père éternel"

C'est : Père.

518 "ce que nous avions perdu en Adam, c'est-à-dire d'être à l'image et à la ressemblance de Dieu"

Nous avions perdu la ressemblance, c'est-à-dire la vie surnaturelle, mais l'image reste, cependant pas aussi belle qu'avant puisque l'intelligence et la volonté sont blessées.

519 "Toute la richesse du Christ est destinée à tout homme et constitue le bien de chacun' "

En fait elle n'est le bien que de ceux qui sont dans la Communion des saints : les biens de la famille n'appartiennent qu'aux membres de la famille, mais **tous ne font pas partie de la famille surnaturelle.**

521 "Par Son Incarnation, le Fils de Dieu s'est en quelque sorte uni Lui-même à tout homme"

Voir la remarque ci-dessus au n° 432. On remarque ici le correctif "en quelque sorte", mais il ne corrige rien puisqu'on affirme dans la phrase suivante : "Il nous y fait communier comme les membres de Son Corps". Certains en déduirons toujours que tous les hommes sont membres du corps mystique.

528 les "mages ... à la lumière messianique de l'étoile de David"

Curieuse expression. L'étoile à cinq branches du sionisme moderne, dite 'étoile de David', serait-elle celle des mages ?... Quant aux deux références de la note 4 (après le mot "David") elles parlent d'un astre et d'une étoile mais ils ne sont pas dits "de David".

528 "les païens ne peuvent découvrir Jésus et l'adorer comme Fils de Dieu et Sauveur du monde qu'en se tournant vers les juifs"

Les païens ne pouvaient découvrir Jésus que de cette façon, mais depuis la Pentecôte ils le peuvent : par l'Eglise.

528 "la *Israelitica dignitas*"

Depuis la Pentecôte il y a la dignité de l'appartenance à l'Eglise pour ceux des païens qui se convertissent à la vraie religion.

530 "La fuite en Egypte et le massacre des innocents"

Normalement on dit des saints Innocents.

530 "Il est venu chez Lui et les siens ne L'ont pas reçu. ...Les siens ...partagent (la persécution) avec Lui."

Les "siens" ne sont pas les mêmes personnes dans les deux cas.

533 "La vie cachée de Nazareth permet à tout homme de communier à Jésus par les voies les plus quotidiennes de la vie."

A condition que cet homme connaisse et aime Jésus.

535 "Les mystères de la vie publique de Jésus"
Ce titre couvre six pages où est résumée la vie publique de Jésus jusqu'à Sa passion. On voudrait y trouver les prophéties de Jésus, Ses bénédictions et malédictions, Ses controverses et la haine des notables contre Lui, selon l'importance que leur donne l'Evangile.

546 "Pour ceux qui restent «dehors»..., tout demeure énigmatique"
L'Evangile ne note-t-il pas, en plusieurs circonstances, que **les pharisiens comprenaient fort bien** ?

548 "Les signes accomplis par Jésus... invitent à croire`en Lui."
Ils n'invitent pas seulement, ils y **obligent sous peine de péché** : "Si Je n'avais pas fait parmi eux des œuvres que nul n'a faites, ils n'auraient pas de péché ; mais maintenant ils ont vu et ils Nous haïssent, Moi et Mon Père." (Jn. XV, 24). Et le premier concile du Vatican enseigne (FC 71) que les miracles et les prophéties "sont des signes très certains de la révélation, adaptés à l'intelligence de tous."

548 "Jésus est rejeté par certains ; on L'accuse même d'agir par les démons"
L'Evangile dit bien qui sont ces "certains" et "on". Pourquoi cacher ici ceux que Jn. XI, 47 et Mc. III, 22 désignent clairement ?

558 "«Ah ! Si en ce jour tu avais compris, toi aussi, le message de paix ! Mais, hélas, il est demeuré caché à tes yeux» (Lc. XIX, 41-42)."
Arrêter la citation de l'Evangile ici c'est laisser entendre au lecteur du catéchisme qu'il s'agit d'une incompréhension innocente et, du côté de Jésus, d'un simple regret. Il faut donc ajouter la suite qui montre la **culpabilité** en annonçant le **châtiment** : "des jours vont fondre sur toi, où tes ennemis t'environneront..., t'investiront, te presseront..., t'écraseront..., parce que tu n'as pas reconnu le temps où tu fus visitée !"

559 Encore une omission regrettable ici : l'épisode des vendeurs chassés du Temple.

569 "Jésus... mourrait... à cause de la contradiction des pécheurs."
Cette contradiction n'est pas à elle seule la cause finale, la cause formelle, la cause matérielle et la cause finale de la mort de N-S...

571 "Le mystère Pascal"
Encore cette majuscule.

572 "Les souffrances de Jésus ont pris leur forme historique concrète"
Y aurait-il des souffrances non historiques ?

572 "Il a été rejeté par les anciens, les grands prêtres et les scribes".
Pourquoi omettre les pharisiens ?

572 "qui L'ont livré aux païens pour être bafoué, flagellé et mis en croix".
Pourquoi omettre ce que saint Matthieu dit juste avant cette citation de XX, 19 : **ils L'ont d'abord condamné eux-mêmes à mort ?**

573 "scruter les circonstances de la mort de Jésus, transmises fidèlement par les Evangiles et éclairées par d'autres sources historiques, pour mieux comprendre..."
Quelles sont donc ces mystérieuses "sources historiques" autres que les Saintes Ecritures alors que ces dernières contiennent tout ce que Dieu avait le désir de nous dire (cf. n°106) ?

575 à la cinquième ligne le chiffre de la note n'est pas 1 mais 14.

page 126 Il y dix notes en bas de page mais aucun chiffre dans le texte pour les signaler.

585 "Au seuil de Sa passion, Jésus a cependant annoncé la ruine de ce splendide édifice... Il y a ici annonce d'un signe des derniers temps. qui vont s'ouvrir..."
Certes il y a cette dernière annonce, mais pourquoi cacher encore (cf. n° 558 ci-dessus) la raison de cette ruine : le refus de reconnaître en Jésus le Messie et le Fils de Dieu, bien qu'Il en ait donné des preuves nombreuses, nécessaires et suffisantes ?

586 "la destruction du Temple qui manifestera l'entrée dans un nouvel âge de l'histoire du salut"
Elle manifeste d'abord que **le châtiment de l'incrédulité dénoncée par N-S s'est réalisé.** Pourquoi le cacher de nouveau ? De plus, on ne voit pas alors pourquoi il y a "un nouvel âge".

588 "Jésus a scandalisé les Pharisiens"
Le scandale "est l'attitude ou le comportement qui portent autrui à faire le mal", lit-on au n° 2284. Alors Jésus aurait porté les Pharisiens à faire le mal ? ! Ou bien se sont-ils scandalisés pharisaïquement ?

589 "Jésus a surtout scandalisé parce qu'il..."
Même remarque que ci-dessus (588).

591 "la tragique méprise du Sanhédrin estimant que Jésus méritait la mort"
Pourquoi cacher encore la **culpabilité** ? Jésus l'affirme pourtant en disant à Pilate : "celui qui M'a livré à toi a commis un plus grand péché".

593 "S'il annonce ...(la) destruction (du Temple), c'est comme manifestation de sa propre mise à mort et de l'entrée dans un nouvel âge de l'histoire du salut..."
Voir ci-dessus les n° 585 et 586.

594 "Certains juifs ... ne reconnaissant pas le Dieu fait homme ... L'ont jugé comme un blasphémateur."
Puisque Jésus est Dieu et qu'il veut être reconnu comme étant le Fils de Dieu, Il a évidemment donné toutes les preuves nécessaires et suffisantes. Donc il ne faut pas cacher que c'est **coupablement que certains n'ont pas admis qu'Il est le Fils de Dieu**. Jésus d'ailleurs le dévoile : "Si Je n'étais pas venu, si Je ne leur avais pas parlé, ils n'auraient pas de péché ; mais maintenant ils n'ont pas d'excuse à leur péché." (Jn. XV, 22)

597 Titre : "Les Juifs ne sont pas collectivement responsables de la mort de Jésus"
Certes les saintes femmes ou Lazare, par exemple, n'en sont pas responsables ; de même tous ceux qui n'ont pas pris part au procès de Jésus. Cependant il reste qu'on ne nous donne pas l'explication de la "colère contre ce peuple" dont parle le Seigneur en Luc XXI, 23 :

"Il y aura en effet grande détresse dans le pays et colère contre ce peuple. Ils seront passés au fil de l'épée, emmenés captifs dans toutes les nations, et Jérusalem demeurera foulée au pied par les païens jusqu'à ce que soient révolus les temps des païens."

597 "acteurs du procès (Judas, le Sanhédrin, Pilate)"
Il ne faut pas oublier Caïphe.

597 "Jésus Lui-même.., et Pierre à sa suite ont fait droit à «l'ignorance»(Ac. III, 17) des Juifs de Jérusalem et même de leurs chefs."

Cette **ignorance** est, chez beaucoup, une **ignorance coupable.** Toute la Tradition l'a comprise ainsi, à la suite de Jésus Lui-même (Jn. XV, 22-25) : "ils n'ont pas d'excuse à leur péché... ils M'ont haï sans raison." En effet, **ils n'ont pas d'excuse car ils ne manquaient pas de preuves**. Par exemple après leur enquête minutieuse ils ne pouvaient douter que la guérison de l'aveugle-né ne fût l'œuvre de Dieu. De même après la résurrection de Lazare qui était évidente et évidemment d'origine divine. Cependant les princes des prêtres "délibérèrent de faire mourir Lazare" **pour faire disparaître la preuve évidente. N'est-ce pas le péché contre le Saint-Esprit ?** Ce péché allait jusqu'à attribuer au démon des miracles dont ils savaient manifestement qu'ils venaient de Dieu, et jusqu'à suborner les gardes témoins de la résurrection du Seigneur.

Dans la suite la même attitude se retrouve car on voit au chapitre 4 des Actes des Apôtres que les membres du sanhédrin délibèrent au sujet d'un miracle accompli par saint Pierre : "Que ferons-nous à ces hommes ? Qu'ils aient fait un miracle insigne, c'est ce qui est manifeste pour tous les habitants de Jérusalem, et nous ne pouvons le nier. Mais ...défendons-leur avec menaces de parler de (Jésus)..."

Ce qu'ils ignoraient ce n'est donc pas leur énorme crime mais à quel point leur crime était énorme. Tel est l'enseignement des Pères et des Docteurs. Tel est aussi le sens de la parole de Notre-Seigneur : "Père, pardonne-leur, ils ne savent pas ce qu'ils font".

597 "Ce qui a été commis durant la passion"
Pourquoi un tel euphémisme ?

598 Titre : "Tous les pécheurs furent les auteurs de la passion"

Ici on passe du plan historique (qui est celui du n° précédent) au plan dogmatique dans le but, semble-t-il, de **transposer la culpabilité historique des ennemis de Jésus en la culpabilité dogmatique des autres hommes, et surtout des chrétiens... Il y a confusion, ici, entre la responsabilité historique et la responsabilité dogmatique.**

598 "l'Eglise n'hésite pas à imputer aux chrétiens la responsabilité la plus grave dans le supplice de Jésus"

Certes, au point de vue dogmatique, les chrétiens, et surtout les mauvais chrétiens, sont coupables par leurs péchés ; et tous les autres pécheurs aussi, en proportion du nombre et de la gravité de leurs péchés. Mais les pécheurs présents le jour du procès de Jésus et qui L'ont condamné à mort et ceux qui, avec eux, ont crié "crucifie-le" pour exiger de Pilate la crucifixion sont, **en plus de leur culpabilité dogmatique, coupables de la crucifixion réelle du Fils de Dieu.** Saint Pierre le dit d'ailleurs clairement au Sanhédrin : "ce Jésus que **vous**, vous aviez fait mourir en Le suspendant au gibet." (Ac. III, 30)

598 "imputer aux chrétiens... Nous devons nous regarder coupables... Puisque ce sont nos crimes... notre crime à nous... Nous au contraire nous faisons profession de le connaître. ...nous Le renions ...nous portons ...nos mains meurtrières."

Malgré le titre de ce n° : "Tous les pécheurs furent les auteurs de la passion du Christ", on ne parle presque seulement que des chrétiens...

598 "«crucifient de nouveau ... le Fils de Dieu» (He. VI, 6)"

Le sujet de "crucifient" est "ceux qui se plongent dans les désordres et dans le mal" ; mais l'épître aux Hébreux dit **les nouveaux chrétiens qui apostasient pour retourner à leur ancien judaïsme** "crucifient de nouveau ... le Fils de Dieu"...

598 "eux (les Juifs), au témoignage de l'apôtre,«s'ils avaient connu le Roi de gloire, ils ne l'auraient jamais crucifié» (I Cor. II, 8)."

Ce n'est pas ce qu'écrit saint Paul. L'Apôtre écrit : "s'ils l'avait connue (la sagesse de Dieu), ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de la Gloire". Pour saint Paul il s'agit ici d'une ignorance de la sagesse, c'est-à-dire du dessein de Dieu. Pour ce qui est des Juifs (sauf un 'petit reste') ils n'attendaient pas un Messie selon le dessein de Dieu mais selon leurs désirs.

599 " «Il avait été livré selon le dessein bien arrêté et la prescience de Dieu» (Ac. II, 23)"

En réalité le catéchisme ne nous cite que le début du verset 23. Pourquoi cacher la suite ? Le voici donc en entier : "cet homme qui avait été livré selon le dessein bien arrêté et la prescience de Dieu, vous L'avez pris et fait mourir en Le clouant à la croix par la main des impies". C'est saint Pierre qui parle ainsi aux "hommes d'Israël" le jour de la Pentecôte. Il indique ainsi plusieurs causes de la mort de Jésus.

Pour y voir clair dans ces **questions que certains embrouillent depuis quelques années**, il faudrait donc nous dire dans le EN BREF sur la cause de la mort du Christ :

cause efficiente : ceux qui par haine et jalousie L'ont condamné à mort puis conduit à Pilate pour obtenir du gouverneur qu'il fasse exécuter leur sentence de mort ; et ceux qui, avec eux, ont crié "crucifie-le" et fait céder Pilate qui voulait Le relâcher car il voyait bien son innocence ;

cause instrumentale : les Romains ;

cause formelle : Il se disait le Fils de Dieu, après l'avoir prouvé ;

cause finale : la délivrance du péché ;

cause exemplaire : l'accomplissement des Ecritures.

Signalons deux livres qu'il faut lire pour juger ces questions selon la Tradition et non selon la mode du jour "Judaïsme et Christianisme, dossier patristique" et "Jalons pour une théologie d'Israël". Ils ont pour auteur D. JUDANT et ont été publiés par les Editions du Cèdre, actuellement Editions DMM, 53290 Bouère.

612 «Mon Père, s'il est possible que cette coupe passe loin de Moi...»...

Il exprime ainsi l'horreur que représente la mort pour sa nature humaine. "Il y a, en plus de cette raison naturelle, l'expression de l'horreur d'être "fait péché pour nous" comme dit l'Ecriture.

613 "le sacrifice Pascal"
Toujours cette majuscule.

613 "le sacrifice de la Nouvelle Alliance qui remet l'homme en communion avec Dieu en le réconciliant avec Lui"
On doit préciser, pour ne pas laisser croire que tous seront sauvés, qu'en fait une partie seulement de l'humanité en profitera, en particulier recevant les sacrements de l'Eglise.

616 "L'existence dans le Christ de la Personne divine du Fils, qui dépasse et, en même temps, embrasse toutes les personnes humaines, et qui Le constitue Tète de toute l'humanité, rend possible Son sacrifice rédempteur pour tous."
Une meilleure rédaction serait utile pour ne pas risquer de confondre l'ordre naturel de la création et l'ordre, radicalement différent, de la rédemption dans lequel le Christ est Tête du Corps mystique qui est l'Eglise et non toute l'humanité.

618 "dans Sa Personne divine incarnée, «Il S'est en quelque sorte uni Lui-même à tout homme»"
Voir ci-dessus 521 et 616.

625 "en arrêtant en Lui la décomposition de la nature produite par la mort"
Non, mais en empêchant cette décomposition : "Tu ne laisseras pas ton Saint voir la corruption", selon l'enseignement de saint Pierre en Act. II, 27.

640 "en entrant dans le tombeau vide et en découvrant «les linges gisant» (Jn. XX, 6) «il vit et il crut» (Jn. XX, 18)."
Il ne faut pas omettre le verset 7 qui fait comprendre pourquoi il a cru : c'est parce que la disposition des linges montrait que le Corps n'avait pas été volé.

642 "journées Pascales"
Toujours cette majuscule. Et encore au n° 654 : "mystère Pascal".

645 "Ce ... corps glorieux : Il n'est plus situé dans l'espace et le temps"
Il serait plus exact de dire : Il n'est plus soumis à.

654 "cette filiation adoptive procure une participation réelle à la vie du Fils unique"
C'est la participation réelle à la vie du Fils unique qui procure la filiation adoptive.

676 "la forme politique d'un messianisme sécularisé, «intrinsèquement perverse»."
Le lecteur qui lira la note 2 pour savoir quel est cet "intrinsèquement pervers" trouvera : la "contrefaçon de la rédemption des humbles", dans un renvoi à Pie XI ; mais on ne lui dit pas qu'il s'agit du communisme.

710 note 1
Ce verset de saint Luc parle du Christ et non du "Peuple de Dieu".

738 "que nous soyions"
Que nous soyons.

761 "Le rassemblement du Peuple de Dieu commence à l'instant où le péché détruit la communion des hommes avec Dieu ... . La préparation lointaine du rassemblement du Peuple de Dieu commence avec la vocation d'Abraham"
Si le rassemblement commence à l'instant du péché d'Adam la préparation de ce rassemblement ne commence pas plusieurs siècles après au temps d'Abraham!

780 "L'Eglise est... le signe et l'instrument de la communion de Dieu et des hommes"
Tous les hommes ne sont pas en communion avec Dieu.

787 Titre : "L'Eglise - Corps du Christ"
Comment se fait-il que dans les quelque trois pages que couvre ce titre, l'encyclique *Mystici Corporis Christi* de Pie XII n'est pas citée une seule fois ? Elle ne l'est qu'au titre suivant : "L'Eglise - Temple de l'Esprit Saint".

811 Titre : "Paragraphe 3. L'Eglise est une, sainte, catholique et apostolique"
Comme depuis quelques années on n'entend plus dire ce que ne cesse de proclamer toute la Tradition : l'Eglise du Christ est l'Eglise catholique **romaine et elle seule,** il est nécessaire de titrer "Paragraphe 3. L'Eglise romaine est une, sainte ..."

813 Titre I :"L'Eglise est une"
Même remarque que pour le n° 811. Donc : "L'Eglise romaine est une".

815 "Quels sont ces liens de l'unité ?'
Parmi les "liens visibles de communion" le Pape n'est pas mentionné.

816 "Cette Eglise comme société... est réalisée dans (*subsistit in*) l'Eglise catholique gouvernée par..."
La Tradition dit, sans équivoque : Cette Eglise com-me société… est l'Eglise catholique gouvernée par... ; et non pas "c'est dans l'Eglise catholique qu'elle existe" (870), ni "subsiste dans l'Eglise catholique et apostolique" (2105), ni "En elle subsiste la plénitude du Corps du Christ" (830).
Relisez *Mystici Corporis Christi*, par exemple.

816 "tous ceux qui, d'une certaine façon, appartiennent déjà au Peuple de Dieu"
"D'une certaine façon" ?... Là encore, relire *Mystici Corporis Christi* : "**Seuls sont réellement à compter comme membres de l'Eglise ceux qui ont reçu le baptême de régénération et professent la vraie foi, qui d'autre part ne se sont pas pour leur malheur séparés de l'ensemble du Corps, ou n'en ont pas été retranchés pour des fautes très graves par l'autorité légitime. ...Et ceux qui sont divisés pour des raisons de foi ou de gouvernement, ne peuvent vivre dans ce même Corps ni par conséquent de ce même Esprit divin**."

817 "des communautés considérables furent séparées de la pleine communion de l'Eglise catholique"
Des communautés considérables **se sont séparées**, totalement, de la communion de l'Eglise. C'est ce que la Tradition enseigne, par exemple avec Léon XII : "Ils se flattent faussement d'une prétendue communion avec le Siège apostolique ...Comprenez et rappelez-vous bien ...qu'ils appartiennent à l'Antéchrist, non au Christ, tous ceux qui refusent de s'associer à la communion de la Chaire de Pierre ; ....Comment l'Eglise pourrait-elle être

votre Mère si vous n'avez pas pour pères les pasteurs de l'Eglise" ? (*Exhorta Pastoralis æterni*).

Saint Ambroise, par exemple, disait : "Ceux qui n'ont pas parmi eux le siège de Pierre, qui le déchirent par un schisme impie, n'ont pas l'héritage de Pierre." (In psalm. XL, n° 30).

Ainsi, "Les sociétés religieuses séparées de l'Eglise et de son Chef ne sont ni membres, ni parties de l'Eglise, parce que visiblement détachées de l'unité. C'est le cas des églises orientales schismatiques, en contradiction avec leurs ancêtres qui firent autrefois partie de l'Eglise et dont la séparation ne doit pas être imputée à l'arbitraire des Souverains Pontifes. C'est le cas également des églises nationales dont les évêques n'ont pas reçu d'institution canonique". (EPS : L'Eglise, t. 2, p. 45) Tel est le résumé de l'enseignement de la Tradition.

817 "Les ruptures qui blessent l'unité du Corps du Christ (on distingue l'hérésie, l'apostasie et le schisme)"

Ces trois ruptures retranchent de l'unité. **Cependant l'Eglise catholique romaine reste parfaitement une et leur "séparation d'avec l'Eglise romaine ne nuit qu'aux dissidents**" (ibid. p.[44)).

819 "en dehors des limites visibles de l'Eglise catholique : ... la foi..."

Ce serait le lieu de rappeler l'enseignement de la Tradition sur la foi chez les acatholiques :

"Telle est la nature de la foi que rien n'est plus impossible que de croire ceci et de rejeter cela. ...Si donc il y a un point qui ait été révélé par Dieu et que nous refusons de croire,. nous ne croyons absolument rien de foi divine. ...**Celui qui, même sur un seul point, refuse son assentiment aux vérités divinement révélées, très réellement abdique tout à fait la foi, puisqu'il refuse de se soumettre à Dieu en tant qu'Il est la souveraine vérité et le motif propre de la foi**." (*Satis cognitum*).

Les Pères enseignaient déjà cette doctrine ; ainsi saint Augustin : "En beaucoup de points ils sont avec moi, en quelques-uns seulement ils ne sont pas avec moi ; **mais à cause de ces quelques points dans lesquels ils se séparent de moi, il ne leur sert de rien d'être avec moi en tout le reste**." (in Psalm. LIV, n. 19).

819 "L'Esprit du Christ se sert de ces Eglises et communautés ecclésiales comme moyen de salut"

Qu'enseigne la Tradition sur les fruits de la dissidence ? En résumé ceci :

"La séparation d'avec l'Eglise romaine ne nuit qu'aux dissidents, **elle stérilise leur action, les divise entre eux, les prive du fruit des sacrements, même valides, et du droit de les administrer licitement. Elle les sépare de Dieu, du Christ, et de l'Esprit-Saint, et compromet leur salut éternel**" (ibid. p. [44]).

Sur ces questions de l'unité il faut lire *Satis cognitum*, encyclique de Léon XIII actuellement si méconnue...

823 Titre II : "L'Eglise est sainte"

Il faudrait : "L'Eglise romaine est sainte". Voir ci-dessus au n° 811.

830 Titre III : "L'Eglise est catholique"

De même il faudrait : "L'Eglise romaine est catholique".

830 "En elle subsiste la plénitude du Corps du Christ"

Il faut affirmer avec toute la Tradition : l'Eglise catholique romaine **est** le Corps du Christ dans toute sa plénitude.

838 (avec les chrétiens séparés du Pape) "l'Eglise se sait unie pour de multiples raisons... (ils) se trouvent dans une certaine communion, bien qu'imparfaite, avec l'Eglise catholique."

Relire les citations ci-dessus au n° 816 et au n° 817.

839."Quant à ceux qui n'ont pas encore reçu l'Evangile"

Mais qu'en est-il de ceux qui refusent l'Evangile ?

840 "le Peuple de Dieu de l'Ancienne Alliance (attend) ...la venue du Messie, ... , attente accompagnée du drame de l'ignorance ou de la méconnaissance du Christ Jésus."

Dans l'ancien peuple de Dieu Il n'y a pas que de l'ignorance ou de la méconnaissance du Fils de Dieu : **certains de ses membres Le refusent**.

841 "les musulmans ... professent la foi d'Abraham"

Il ne faudrait pas oublier qu'il est dit d'Abraham : "*ires vidit, unum adoravit*" et "Abraham a vu Mon jour et s'est réjoui". Dans sa foi Abraham n'excluait donc ni le Christ, ni la Trinité ; **les musulmans, eux, excluent explicitement l'un et l'autre.**

841 "les musulmans ... adorent avec nous le Dieu unique"

Il n'y a qu'un Dieu , c'est la Sainte Trinité ; et les musulmans refusent explicitement d'adorer la Sainte Trinité. Et comment aller à Dieu quand on rejette explicitement Celui qui a dit en Jn. XIV, 16 : "Je suis le Chemin... Nul ne va au Père que par Moi." ?

847 "ceux qui, sans faute de leur part, ignorent l'Evangile..., mais cherchent ...et s'efforcent..., ceux-là peuvent arriver au salut éternel"

Oui, mais il faut préciser : **ils peuvent arriver au salut éternel non par leur fausse religion mais par le Christ, et s'ils ont la foi surnaturelle et la charité parfaite** (cf. FC 508).

854 "L'effort missionnaire ...commence par l'annonce de l'Evangile aux peuples"

Ou par l'annonce au roi, ou au chef de groupe, et alors, **comme l'histoire l'enseigne, le peuple suit souvent l'exemple venu d'en-haut**.

857 Titre IV : "L'Eglise est apostolique

Voir ci-dessus au n° 811. Donc titrer L'Eglise romaine est apostolique.

865 "Alors tous les hommes rachetés par Lui ...seront rassemblés"

Il faut une autre rédaction pour ne pas laisser croire qu'il n'y a pas de damnés.

869 "L'Église... : le Christ la gouverne par ...le Pape et le collège des évêques. "

Il est nécessaire de rappeler, surtout actuellement, qu'il ne s'agit pas de deux pouvoirs égaux : le Pape est le chef du corps épiscopal.

870 "L'unique Eglise du Christ..., c'est dans l'Eglise catholique qu'elle existe"

Le langage de la Tradition est : L'unique Eglise de

Christ est l'Eglise catholique romaine et elle seulement. Cf. n° 816 ci-dessus.

870 "encore que des éléments nombreux de sanctification et de vérité subsistent hors de ses structures. "
Relire les citations ci-dessus aux deux n° 819.

882 "le Pontife romain a sur l'Eglise ...un pouvoir plénier, suprême et universel..."
On doit ajouter que ce pouvoir est **immédiat**, c'est-à-dire direct, **sans intermédiaire**. Ainsi **tout fidèle a deux évêques : le Pape et l'évêque du diocèse** ; sauf les religieux qui jouissent de l'exemption.

883 "Le collège ou corps épiscopal... est ... le sujet d'un pouvoir suprême et plénier sur toute l'Eglise"
Le dictionnaire dit : "suprême : qui est au-dessus de tous". **Seul le Pape a donc le pouvoir suprême dans l'Eglise** puisqu'il n'a pas de supérieur sur terre. Le corps épiscopal devant être soumis au Pape "comme à son chef", il ne faut pas dire qu'il a lui aussi le pouvoir suprême. De plus - les juristes le savent bien - un collège et un corps n'ont pas la même définition, n'ayant pas toutes les mêmes caractéristiques.
A lire : "La collégialité épiscopale au deuxième concile du Vatican" de Raymond Dulac, éditions du Cèdre, actuellement éditions DMM, 53290 Bouère.

891 "De cette infaillibilité, le Pontife romain, chef du collège des évêques, jouit..."
Qu'il soit chef du "collège des évêques" n'ajoute rien à son infaillibilité et ne la caractérise même pas. Il vaut mieux donc enlever cette incise. Il faut même l'enlever étant donné le sens habituel de "collège" en droit.

891 "De cette infaillibilité, le Pontife romain ...jouit ... quand"
Toutes les conditions ne sont pas données dans l'énumération qui suit "quand". **Il faut ajouter qu'il doit exprimer sa volonté d'obliger les fidèles.**

892 "Magistère ordinaire... en matière de foi et de moeurs... les fidèles doivent ...l'assentiment... qui... se distingue de l'assentiment de foi"
Il faut revoir ce paragraphe car "Le magistère se divise en ordinaire et en extraordinaire ; ...
L'infaillibilité garantit formellement toutes les définitions portées par ce magistère extraordinaire. Elle couvre **également tout ce qui est enseigné unanimement par l'ensemble de l'épiscopat en union avec le Souverain Pontife**" - et qui est en conformité avec la Tradition, précisons-nous en pensant à l'histoire de l'arianisme - (Bouyer, Dictionnaire théologique, p. 407-408).

894 Titre : "La charge de régir"
Ce titre couvre trois paragraphes, soit 18 lignes, mais le Pape n'y a droit qu'à une ligne, incidemment.

895 "Ce pouvoir (des évêques) ...est soumis cependant dans son exercice à la régulation dernière de l'autorité suprême"
Laquelle ? Puisqu'on nous a dit plus haut (882 et 883) qu'il y a deux pouvoirs suprêmes dans l'Eglise...

921 A la première ligne le point-virgule est de trop.

953 "cette solidarité avec tous les hommes ...qui se fonde sur la communion des saints."
La solidarité est une vertu naturelle tandis que la communion des saints est d'un domaine essentiellement autre, surnaturel.

958 "La communion avec les défunts"
Non pas avec tous les défunts, mais avec ceux du purgatoire.

969 "advocate"
avocate

977 "(Mc XVI, 15-16)"
En réalité on ne cite que le verset 15 et la moitié du suivant. **Pourquoi cacher le reste : "celui qui ne croira pas sera condamné" ?**

1022 "soit pour se damner immédiatement"
Ne pas oublier que le Seigneur prononce la sentence au jugement dont parle ce paragraphe : "Allez loin de moi, maudits, dans le feu éternel..." (Mt, XXV, 41).

1031 "La tradition de l'Eglise ...parle"
C'est : la Tradition (avec une majuscule) de l'Eglise enseigne. Sinon certains penseront qu'il s'agit simplement d'une tradition respectable mais qui...

1033 "nous serons séparés de Lui si nous omettons de rencontrer les besoins des pauvres".
Il ne suffit pas de "se trouver en présence de" ou de "trouver par hasard sur son chemin", selon les définitions du dictionnaire.

1033 "c'est cet état d'auto-exclusion définitive...qu'on désigne par le mot «enfer»."
Relire la précision ci-dessus au n° 1022.

1035 "Les âmes...descendent immédiatement après la mort dans les enfers"
Immédiatement après la mort **et le jugement particulier.**

1042 "lorsque, avec le genre humain, tout l'univers ...trouvera dans le Christ sa définitive perfection"
Une partie seulement du genre humain parviendra à la perfection définitive.

1050 "tous les fruits excellents de notre nature et de notre industrie,... nous les retrouverons plus tard, mais purifiés de toute souillure..."
On n'y trouvera pas, par exemple, le vaccin contre le tétanos, fruit excellent de notre industrie, car il n'y aura plus aucune maladie.

1058 "il est vrai que «Dieu veut que tous soient sauvés» ... et que pour Lui «tout est possible»"
Donc tous seront sauvés, peut-on en déduire. **Hélas, beaucoup vont en enfer, dit Jésus**.

1067 "mystère Pascal"
Trois fois avec une majuscule dans ce paragraphe et deux fois au n° 1085.

1094 "la catéchèse Pascale du Seigneur, puis celle des apôtres et des Pères de l'Eglise"
La première majuscule est de trop, mais il en faudrait une à "apôtres" et d'autant plus qu'il y en a une à

"Pères".

1096 "la foi et... la vie religieuse du peuple juif, telles qu'elles sont professées et vécues encore actuellement"

Ce n'est plus "encore actuellement" comme c'était au temps de Notre-Seigneur, et en ce temps-là Jésus reprochait à ce peuple d'être déjà infidèle à la foi et à la religion de Moise. Actuellement il s'agit surtout d'une foi et d'une vie religieuse talmudiques (le Talmud est du IV^è et du V^è siècle après J-C et il est violemment antichrétien).

1096 "Pour les juifs et pour les chrétiens l'Ecriture Sainte est une part essentielle de leur liturgies"

Cependant, dans le premier cas, la Parole de Dieu est amputée de tout le nouveau Testament.

1104 "Le mystère Pascal" ..."les fidèles deviennent eux-même"

C'est : "pascal"(et de nouveau au titre avant le n° 1113 et au n° 1115) et "eux-mêmes".

1119 "établis au nom de Christ pour paître l'Eglise par la parole et la grâce de Dieu"

Serait préférable : par la parole et les sacrements.. -

1121 "Cette configuration (du chrétien) au Christ et à l'Eglise".

A l'Eglise ?

1121 "Cette configuration...demeure pour toujours dans le chrétien ... comme promesse et garantie de la protection divine"

Comme promesse, c'est vrai ; **mais pas comme garantie car cela ne tient pas seulement à cette configuration, puisque pour jouir de la protection divine il faut aussi remplir d'autres conditions.**

1124 "vivante Tradition"

Voir ci-dessus la remarque sur la Tradition vivante, au n° 83.

1129 "L'Eglise affirme que pour les croyants les sacrements de la Nouvelle Alliance sont nécessaires au salut"

Ce n'est pas ce que l'Eglise a défini dans le canon du concile de Trente auquel renvoie la note 7 (après "salut"). Ce canon ne dit pas "*fideles*" mais "*homines*".

1135 Titre : "...du mystère Pascal".

Encore cette majuscule.

1136 "où la célébration est totalement communion et Fête"

Pourquoi une majuscule ?

1140 "C'est toute la Communauté ...qui célèbre"

Cette formule, très à la mode dans l'Eglise depuis quelques années, est équivoque et dangereuse si elle n'est pas exactement expliquée ; en particulier parce qu'elle **conduit à une fausse notion du sacerdoce hiérarchique.** Nous en avons eu et nous en avons encore les conséquences.

1140 "l'Eglise...c'est-à-dire le peuple saint réuni et organisé sous l'autorité des évêques"

Est-ce vraiment tout ?

1142 "Certains membres sont appelés par Dieu, dans et par l'Eglise".

Les prêtres sont appelés par l'Eglise, à condition de ne pas définir l'Eglise comme "peuple de Dieu". Ils sont appelés par la hiérarchie de l'Eglise.

1142 "l'Esprit Saint les rend aptes à agir en la personne du Christ"

L'Esprit Saint choisit les prêtres parmi ceux qui ont les aptitudes nécessaires et leur donne le pouvoir d'agir en la personne du Christ.

1142 "c'est dans la présidence de l'Eucharistie que le ministère ... apparaît d'abord"

Encore une formule à la mode qui n'a pas fini de faire du mal ! L'évêque et le prêtre ne sont pas d'abord des présidents car leur rôle essentiel, et pour lequel ils ne peuvent être remplacés, c'est de consacrer l'Eucharistie.

1143 "Même les servants, les lecteurs, les commentateurs et ceux qui appartiennent à la chorale s'acquittent d'un véritable ministère liturgique"

Il faut ajouter l'organiste et, bien souvent, le sacristain.

1144 "chacun, ministre ou fidèle, ... fera seulement et totalement ce qui lui revient en vertu de la nature de la chose et des normes liturgiques"

et des pouvoirs reçus de la hiérarchie.

1150 Dans ce paragraphe "alliance" est écrit deux fois avec une majuscule et deux fois sans la majuscule.

1158 "le chant religieux populaire sera intelligemment favorisé"

C'est une citation de la constitution conciliaire *Sacrosanctum concilium* au n° 118 où il s'agit du chant autre que grégorien (dont parle le n° 116). Ce nouveau catéchisme traite du chant et de la musique aux n° 1156, 1157 et 1158, mais dans ces 25 lignes on ne parle pas du chant grégorien. La même constitution conciliaire dit pourtant au n° 116 que le **chant grégorien est "le chant propre de la liturgie romaine" et que c'est lui qui "doit occuper la première place"** ; au n° 54 elle commande aussi de veiller à ce que, malgré l'introduction des langues vulgaires dans la liturgie, "les fidèles puissent dire ou chanter ensemble en langue latine aussi les parties de l'ordinaire de la messe qui leur reviennent".

1161."A travers leurs icônes (de la Mère de Dieu et des saints), c'est l'homme ... qui se révèle à notre foi"

Voilà qui fera plaisir à ceux qui ont "le culte de l'homme" et à ceux qui "croient en l'homme". Quant à nous, avec toute la Tradition, **nous n'avons que le culte de Dieu et nous n'oublions pas ce que Dieu nous a dit en Jér. XVII, 5 : "Maudit est l'homme qui met sa confiance en l'homme ... et dont le cœur se retire du Seigneur".**

1168, 1171, 1173, 1182, 1200, 1238, 1239, 1243, 1254, 1260, 1323, 1334, 1340, 1344,1382 (titre)

encore une majuscule à l'adjectif "pascal".

1179 "Toute la terre est sainte"

Pourquoi alors dit-on que la Terre Sainte c'est la Palestine ?

1184 "celui qui préside l'assemblée et dirige la prière"

Voir ci-dessus la remarque au n° 1142.

1188 "certains fidèles sont ordonnés ...pour représenter le Christ comme Tête du Corps"

Les prêtres ont d'abord été ordonnés pour consacrer et offrir le saint sacrifice de la Messe, il faudrait le préciser.

1203 "Les traditions liturgiques, ou rites, ...sont le rite latin..."

Sept fois il est écrit "rite" au lieu de "rit". Dans l'énumération des rits orientaux il manque l'éthiopien et le malabar.

1203 "l'Eglise considère comme égaux en droit et en dignité tous les rites légitimement reconnus, et ...elle veut, à l'avenir, les conserver et les favoriser de toutes manières"

Le catéchisme fait sienne cette citation de la constitution conciliaire *Sacrosanctum concilium* au n° 4. **On ne peut donc prétendre que le rit dit de saint Pie V est interdit puisque l'Eglise veut le "conserver" et le "favoriser de toutes manières". Bien plus, pour qu'il soit favorisé il faut que, dans les faits, il soit d'un usage au moins égal aux nouvelles messes de Paul VI ; et cela d'autant plus que les nouvelles messes sont des créations très récentes tandis que la messe dite de saint Pie V a quelque quinze siècles d'existence et d'usage, ce saint Pape n'ayant précisé ou changé que cinq points dans la messe telle qu'elle avait cours avant lui.**

1210 "Les sept sacrements touchent toutes les étapes ...de la vie ...En cela il existe une certaine ressemblance entre les étapes de la vie naturelle et les étapes de la vie spirituelle"

Après "spirituelle" la note 1 renvoie à saint Thomas, mais à cet endroit de sa Somme théologique il ne dit pas "vie naturelle" mais "vie corporelle".

1245 "Lors du baptême de nouveau-nés la bénédiction de la mère tient une place spéciale"

La consécration de l'enfant à Marie ne devrait-elle pas tenir également une place spéciale ?

1260 "Tout homme qui, ignorant l'Evangile du Christ et Son Eglise, cherche la vérité et fait la volonté de Dieu selon qu'il la connaît, peut être sauvé."

Il faut préciser clairement, selon l'enseignement de l'Ecriture et de l'Eglise, que **cette ignorance ne doit pas être coupable, qu'il doit avoir la foi surnaturelle et la charité parfaite** (FC 508).

1261 "nous permettent d'espérer qu'il y ait un chemin de salut pour les enfants morts sans Baptême."

C'est oublier **la doctrine commune sur les limbes** et, en particulier l'Instruction de la SCDF du 20 octobre 1980, *Pastoralis actio* : **l'Eglise "ne connaît pas d'autres moyens...pour assurer aux enfants l'entrée dans la béatitude éternelle" que le baptême**.

1266 "donne au baptisé la grâce sanctifiante... qui... lui permet de croître dans le bien par les vertus morales".

Plus exactement : de croître dans le bien surnaturel et les vertus morales infuses.

1281 "sont sauvés même s'ils n'ont pas reçu le Baptême."

Même remarque que ci-dessus au n° 1260.

1283 "Quant aux enfants morts sans Baptême, la liturgie ...nous invite ...à prier pour leur salut. "

Même remarque que ci-dessus au n° 1261.

1288 "L'imposition des mains est a bon droit reconnue par la tradition catholique comme l'origine du sacrement de la Confirmation.

Il faut une majuscule : Tradition catholique.

1322 Confirmation doit être avec une majuscule puisque Eucharistie et Baptême en ont une dans ce paragraphe.

1324 "L'Eucharistie est «source et sommet de toute la vie chrétienne»."

C'est une citation de *Lumen Gentium* qui, en réalité, dit en ce n° 11 : "sacrifice eucharistique, source et sommet...", et non "Eucharistie".

1329 "l'unique pain rompu, le Christ"

Il serait convenable d'écrire "pain" avec une majuscule.

1330 Du n° 1328 au n° 1332 on répond à la question du titre : "Comment est appelé ce sacrement ?"

Suivent neuf paragraphes , chacun débutant par l'un des noms de ce sacrement ; chaque nom est suivi de "parce que" et d'une explication : "Eucharistie parce que... Fraction du Pain parce que...", etc.

Ici, au début du n° 1330 , il n'y a pas de "parce que" mais seulement cette courte ligne : "Mémorial de la passion et de la résurrection du Seigneur". Pourquoi ?

1330 "Très Saint Sacrement... "

On désigne de ce nom les espèces eucharistiques et d'abord le Christ présent.

1333 "Au cœur de la célébration de l'Eucharistie il y a le pain et le vin qui ...deviennent le Corps et le Sang du Christ."

Au cœur de la célébration du Saint Sacrifice de la Messe il y a le Corps et le Sang du Christ.

1333 "les signes du pain et du vin continuent à signifier aussi la bonté de la création"

Bonté "*secundum quid*" car il ne faut pas oublier la parole de Dieu : "Maudit soit le sol à cause de toi" (Gn. III, 17), et l'enseignement de saint Paul : "la création... assujettie à la vanité, ...attend d'être libérée de la servitude de la corruption" (Rom. VIII, 19-22).

1334 "Jésus a institué Son Eucharistie en donnant un sens nouveau et définitif à la bénédiction du pain et du vin"

Jésus a institué Son Eucharistie en consacrant, en transsubstantiant. C'est autre chose qu'une bénédiction, même si elle a un sens nouveau.

1348 "C'est Lui-même qui préside invisiblement toute célébration eucharistique. C'est en Le représentant que l'évêque ou le prêtre (agissant en la personne du Christ-Tête) préside l'assemblée, prend la parole après les lectures, reçoit les offrandes et dit la prière eucharistique".

Le prêtre agit en la personne du Christ-Tête (et ainsi il "préside l'assemblée, prend la parole,...") et du Christ-prêtre (et ainsi il ne dit pas simplement le «récit de l'institution» comme un pasteur protestant).

1353 "Dans le récit de l'institution la force des paroles et de l'action du Christ, et la puissance de l'Esprit Saint, rendent sacramentellement présents..."
Il y faut aussi l'intention du prêtre.

1354 "l'Eucharistie est célébrée ...dans la communion avec ...tous les évêques du monde"
Avec tous les évêques catholiques du monde.

1357 "Cet ordre du Seigneur («Faites ceci en mémoire de Moi»), nous l'accomplissons en..."
Cet ordre a été donné aux apôtres et à ceux auxquels ils devaient transmettre le pouvoir de l'accomplir, c'est-à-dire aux évêques et aux prêtres. Donc : "Cet ordre du Seigneur, les évêques et les prêtres l'accomplissent en ...".

1361 "Ce sacrifice de louange n'est possible qu'à travers le Christ : Il unit les fidèles à Sa personne..."
Serait préférable : "que par le Christ" et "Sa Personne".

1363 "chaque fois qu'est célébrée la Pâque, les évènements de l'Exode sont rendus présents à la mémoire des croyants"
Pas seulement "présents à la mémoire" car chaque année il y avait encore le sacrifice réel d'un agneau immolé.

1365 "Parce qu'elle est le mémorial de la Pâque du Christ, l'Eucharistie est aussi un sacrifice."
Il faut dire plutôt : **l'Eucharistie est mémorial de la Pâque du Christ parce qu'elle est un sacrifice.**

1366 "L'Eucharistie est donc un sacrifice parce qu'elle représente (rend présent) le sacrifice de la Croix, parce qu'elle en est le mémorial..."
Puisque le sacrifice de la Messe et le sacrifice de la Croix sont un unique sacrifice, il faut dire tout simplement : "La Messe est donc un sacrifice parce qu'elle est le sacrifice de la Croix, offert d'une manière non sanglante."

1369 "l'Eucharistie, même lorsqu'elle est présidée par un prêtre"
Encore (sinon toujours) le prêtre présenté uniquement comme président, comme un simple pasteur protestant.

1382 "la célébration du sacrifice eucharistique est tout orientée vers l'union intime des fidèles au Christ par la communion."
Ne pas oublier que la première fin de ce sacrifice est la gloire de Dieu.

1386 "*sed fanfum dic verbum*"
C'est : *dic verbo*.

1386 "mais dis seulement une parole et je serai guéri"
La latin dit "*et sanabitur anima mea*" : "et **mon âme** sera guérie".

1390 "la communion à la seule espèce du pain"
Serait plus exact : la communion sous la seule...

1391 "en Christ"
Les catholiques ont toujours dit : "dans le Christ" ; pourquoi adopter cette tournure protestante ?

1391 "les arrhes de la vie sont donnés"
"Arrhes" est un nom féminin...

1398 "l'unité complète de tous ceux qui croient en Lui."
Relire les remarques et citations ci-dessus aux n° 816, 817, 819.

1399 Avec "Les Eglises orientales qui ne sont pas en pleine communion avec l'Eglise catholique... Une certaine communion *in sacris*, donc dans l'Eucharistie, est "non seulement possible, mais même recommandée…"
Non, puisque "Le propre de l'Eucharistie est d'être le sacrement de ceux qui sont dans la pleine communion de l'Eglise", dit ce catéchisme au premier paragraphe de la même page.

1400 "Les communautés ecclésiales issues de la Réforme ... n'ont pas conservé la substance propre et intégrale du mystère eucharistique"
Si une substance n'est pas intégrale elle n'est pas.

1401 "peuvent donner les sacrements ... aux autres chrétiens qui ne sont pas en pleine communion avec l'Eglise catholique ... alors qu'ils manifestent la foi catholique concernant ces sacrements".
Relire ci-dessus 1398, 1399 et 1400.
De plus "la foi catholique concernant ces sacrements" n'est pas suffisante. En effet, croire la même chose que les catholiques sur ces sacrements et ne pas croire toutes les autres vérités de la foi catholique ce n'est pas avoir du tout la foi catholique , ainsi que l'enseignent, par exemple, *Satis cognitum* et saint Augustin cités ci-dessus au n° 819 ; c'est donc ne pas avoir "la foi catholique concernant ces sacrements".

1419 "nous unit déjà à l'Eglise du Ciel, à la Sainte Vierge Marie et à tous les Saints."
Les saints Anges font aussi partie de l'Eglise du Ciel.

1422 "Ceux qui s'approchent du sacrement de Pénitence y reçoivent... le pardon de l'offense..."
Ils le reçoivent **s'ils remplissent les conditions nécessaires.**

1428 "l'Eglise... est... à la fois sainte et appelée à se purifier"
L'Eglise est sainte, c'est de foi (cf. le Credo). Elle n'a donc pas à être purifiée. Mais si l'Eglise est sans péché elle n'est pas sans pécheurs.

1444 La référence Mt. XXVIII,16-20 est **fausse**.

1445 "celui que vous excluerez de votre communion"
C'est : exclurez. Et dans l'Evangile il s'agit **d'exclure de l'absolution.**

1446 "ceux qui ...sont tombés dans le péché grave et qui ont ainsi ...blessé la communion ecclésiale"
Pour être exact il faut dire : "et qui ont ainsi blessé en eux la communion ecclésiale".

1457 Note 7 ce n'est pas le canon du concile ("Cc., can. 989".) mais du Code. Donc : CIC, can. 989.

1458 "la confession des fautes quotidiennes (péchés véniels)"
Elles peuvent être aussi mortelles.

1461 et 1462 Pourquoi employer trois fois le mot "presbytres" là où l'on attend "prêtres", qui se trouve normalement dans les cinq autres paragraphes ?

1494 "Le confesseur propose au pénitent... (une) ...«pénitence»"
Le confesseur lui impose une pénitence.

1496 "Les effets spirituels du sacrement de Pénitence sont :..."
Les effets du sacrement de Pénitence sont, **si le pénitent est bien disposé :...**

1509 "l'Eucharistie, pain qui donne la vie éternelle"
Il convient de mettre une majuscule : Pain

1517 "à l'hôpital ou à l'Eglise"
Ici c'est la minuscule qui convient : église.

1520 si le malade "a commis des péchés, ils lui seront remis" (par l'onction des malades)
Et la peine temporelle due aux péchés ?

1533 "la vocation commune de tous les disciples du Christ, vocation ... à la mission d'évangéliser le monde"
Dans l'Evangile Notre-Seigneur n'a pas donné à tous les fidèles la mission d'évangéliser le monde, mais aux "onze" (aussi bien en Mt. qu'en Mc.).

1535 "Ceux qui reçoivent le sacrement de l'Ordre sont consacrés pour… ; les époux chrétiens ...sont ...comme consacrés par un sacrement spécial"
Ce deuxième emploi de "consacrés" est **équivoque**.

1579 `Tous les ministres ordonnés de l'Eglise latine ...sont ...choisis parmi les hommes croyants qui..."
Il faut aussi qu'ils soient baptisés.

1601 Ce paragraphe est le premier de tous ceux sur le sacrement de mariage.
Le nouveau catéchisme y adopte la doctrine du nouveau Code en y recopiant textuellement le can.1055, § 1. **De cette nouvelle doctrine sur le mariage il faut dire que ce n'est plus celle de la Tradition**. Le *Code de droit canonique annoté* (Cerf/Tardy 1989) le reconnaît p. 564: "**C'est un changement très profond à la doctrine maintenue jusqu'au concile Vatican II**".
La Tradition enseigne que la fin primaire du mariage est la génération et l'éducation des enfants, que les fins secondaires sont l'aide mutuelle et le remède à la concupiscence, et que ces fins secondaires sont "essentiellement subordonnées à la fin primaire". "Cela vaut pour tout mariage, même infécond" (Pie XII).
Personne ne peut opérer "un changement très profond à la doctrine" enseignée par toute la Tradition.

1611 "La Tradition a toujours vu dans le Cantique des Cantiques une expression unique de l'amour humain"
Ce sont les rationalistes, et non la Tradition, qui prétendent qu'on doit interpréter le Cantique au sens littéral propre. Le deuxième concile de Constantinople (553) condamnait déjà Théodore de Mopsueste qui expliquait le Cantique dans un sens exclusivement littéral. La Tradition, elle, a adopté l'interprétation allégorique ou/et mystique : il s'agit de l'union de Yahweh avec Israël, ou/et avec l'Eglise, ou/et avec l'âme.

1612 "l'Alliance nouvelle et éternelle dans laquelle le Fils de Dieu, en S'incarnant et en donnant Sa vie, S'est uni d'une certaine façon toute l'humanité sauvée par Lui"
Relire la remarque ci-dessus au n° 432. L'union de la nouvelle Alliance n'est pas avec toute l'humanité mais avec l'Eglise, nouveau peuple de Dieu, comme l'ancienne Alliance était avec l'ancien peuple élu et non avec toute l'humanité. Saint Paul dit bien, en Eph. v, 32, que "ce mystère s'applique au Christ et à l'Eglise".

1619 "le mariage est une réalité de l'éon présent qui passe"
Quid ?...

1631 "il faut qu'il y ait certitude sur le mariage (d'où l'obligation d'avoir des témoins) "
Et **l'obligation** que le prêtre ait la juridiction nécessaire à ce mariage.

1642 Ce paragraphe veut que les époux chrétiens soient "«soumis les uns aux autres dans la crainte du Christ» (Eph. v, 21) "
Saint Paul ne dit pas cela aux époux mais à tous les chrétiens. Aux époux il dit juste après, dans les versets 22 à 24, versets que le nouveau catéchisme se garde de nous faire lire, nous cachant ainsi la doctrine qu'ils contiennent : "Que les femmes soient soumises à leurs maris comme au Seigneur : en effet, le mari est le chef de sa femme, comme le Christ est le chef de l'Eglise, lui le sauveur du Corps ; or l'Eglise se soumet au Christ ; les femmes doivent donc, et de la même manière, se soumettre en tout à leurs maris."
Et il en est de même avec I P III, 1 : " femmes, soyez soumises à vos maris" ; et encore avec Col. III, 18 : "Femmes, soyez soumises à vos maris, comme il se doit dans le Seigneur."

1643 Titre : "Les biens et les exigences de l'amour conjugal"
Il faut les biens et les exigences du mariage.

1651 "On les invitera ... à assister au Sacrifice de la Messe"
Ils en ont l'obligation.

1660 Ce paragraphe reprend la nouvelle doctrine du n° 1601. Donc, même remarque qu'à ce n°.

1670 1681 1685 1689 (2 fois) 2042 2177 2659 2748 : toujours "Pascal" avec majuscule

1676 "...sagesse chrétienne ... Cette sagesse est un humanisme chrétien qui affirme radicalement la dignité de tout être comme fils de Dieu, instaure une fraternité fondamentale,..."
La sagesse chrétienne est beaucoup plus qu'un humanisme, même chrétien. De plus, tout être, même humain, n'est pas fils de Dieu car pour être fils de Dieu il faut avoir reçu la vie divine au Baptême, et c'est le Baptême qui "instaure une fraternité fondamentale".

1680 "par la mort, Le fait entrer dans la Vie du Royaume. Alors s'accomplit ce qu'Il confessait..."

Par la mort tout "enfant de Dieu" n'entre pas au ciel : certains vont d'abord au purgatoire, d'autres vont directement en enfer. De plus les deux majuscules (à "le" et "il") n'ont pas de raison d'être.

1683 "L'Eglise...l'accompagne au terme de son cheminement pour le remettre «entre les mains du Père»."

Ce n'est pas du tout sûr car personne ne sait si le défunt est sauvé ou damné.

1683 "elle dépose en terre ...le germe du corps qui ressuscitera dans la gloire."

Là encore on laisse entendre que tous auront la gloire du ciel, mais les damnés ressusciteront pour l'enfer et non "dans la gloire"...

1690 "maintenant nous sommes unis au Christ, allant vers Lui (...) nous serons tous ensemble dans le Christ"

Tous ensemble au Ciel ? N'y aura-t-il pas des damnés ?

1699 Titre : "La vocation de l'homme : la vie dans l'esprit"

C'est : la vie dans l'Esprit.

1699 "La vie dans l'Esprit Saint ...est faite de charité divine et de la solidarité humaine"

La charité divine est surnaturelle et donc est du domaine de la vie dans l'Esprit Saint, mais la solidarité humaine n'est qu'une vertu naturelle, elle est donc du domaine de la vie naturelle.

1700 "La dignité de la personne humaine s'enracine dans sa création à l'image et à la ressemblance de Dieu"

C'est vrai pour Adam, mais avec le péché originel la personne humaine a perdu cette ressemblance et est devenue indigne aux yeux de Dieu. **Elle recouvre la dignité grâce au baptême, et la garde tant qu'elle ne pèche pas mortellement.**

1700 "la personne humaine se conforme, ou non, au bien promis par Dieu et attesté par la conscience"

C'est : au bien **commandé** par Dieu.

1700 "Ils accèdent ainsi à la perfection de la charité"

Sur terre seuls les saints arrivent à cette perfection. Il faut donc dire : "Ils peuvent ainsi arriver jusqu'à la perfection de la charité".

1701 Titre : "L'homme image de Dieu"

C'est le Christ qui est l'image de Dieu. L'homme est à l'image de Dieu.

1703 "la personne humaine est «la seule créature sur terre que Dieu a voulue pour elle-même»"

Non. Relire ci-dessus le n° 356.

1703 "la personne humaine est... Dès sa conception ...destinée à la béatitude éternelle."

Non. Ce n'est vrai que pour Adam, Eve et la Vierge Marie ; et c'est par grâce. **Toutes les autres personnes humaines ont, dès leur conception, le péché originel et sont donc destinées à la mort éternelle. La personne humaine n'est "destinée à la béatitude éternelle" qu'à partir du Baptême et grâce à lui.**

1704 "Par sa volonté, (la personne humaine) est capable de se porter d'elle-même vers son bien véritable."

Notre-Seigneur affirme : "Sans Moi vous ne pouvez **rien** faire".

1708 "Sa grâce restaure ce que le péché avait détérioré en nous."

D'après le contexte il s'agit du péché originel. La grâce n'a pas tout restauré puisque la nature humaine reste blessée.

1711 "la personne humaine est dès sa conception ordonnée à Dieu et destinée à la béatitude éternelle."

Même remarque que ci-dessus au n° 1703.

1738 "Chaque personne humaine, créée à l'image de Dieu, a le droit naturel d'être reconnue comme un être libre et responsable. ...Le droit à l'exercice de la liberté est une exigence inséparable de la dignité de la personne humaine. Ce droit doit être civilement reconnu et protégé dans les limites du bien commun et de l'ordre public."

Il ne faut pas confondre le domaine de l'être et celui de l'agir ; le libre-arbitre est du domaine du premier, la liberté d'action est du domaine du second, et dans ce domaine de l'agir il se rencontre du bien et du mal, du vrai et du faux. **La personne perd sa dignité en proportion de son adhésion à l'erreur ou au mal**. Tel est l'enseignement de la Tradition, par exemple dans *Immortale Dei* : "**Si l'intelligence adhère à des idées fausses, si la volonté choisit le mal et s'y attache, ni l'une ni l'autre n'atteint sa perfection, toutes deux déchoient de leur dignité native et se corrompent. Il n'est donc pas permis de mettre au jour et d'exposer aux yeux des hommes ce qui est contraire à la vertu et à la vérité, et bien moins encore de placer cette licence sous la tutelle de la protection des lois.**" (Comme saint Thomas, Léon XIII donne ici le nom de licence à la liberté qui choisi le mal)

Il n'y a de droit que pour le bien et la vérité ; pour le mal et l'erreur il peut y avoir, dans certains cas seulement, une certaine tolérance.

1769 "l'Agonie et le passion du Seigneur"

Si l'on met une majuscule au premier mot il en faut une aussi au deuxième.

1782 "«L'homme ne doit pas être contraint d'agir contre sa conscience. Mais il ne doit pas non plus être empêché non plus d'agir selon sa conscience, surtout en matière religieuse.»"

La deuxième affirmation est évidemment **fausse**. Ainsi, par exemple : si la conscience de quelqu'un lui dit qu'il doit suivre sa religion qui lui demande d'immoler par le feu un enfant, on doit l'empêcher d'agir ainsi.

1810 "Les vertus humaines acquises par l'éducation ...sont purifiées et élevées par la grâce "

Il faut préciser que les vertus surnaturelles sont infuses : elles viennent avec la grâce sanctifiante au Baptême.

1818 "La vertu d'espérance (théologale) ... assume les espoirs qui inspirent les activités des hommes"

L'espérance théologale n'assume pas, par exemple, l'espoir de s'enrichir.

1838 "Les vertus humaines ...ordonnent nos passions et guident notre conduite selon la raison et la foi. "

Il faudrait distinguer les vertus naturelles, "acquises par l'éducation", et les vertus surnaturelles, infuses, qui nous guident selon la foi.

1854 "dans la tradition de l'Eglise"
C'est : la Tradition de l'Eglise.

1877 Ce paragraphe, qui est l'introduction du chapitre, est confus.

1878 1890 "personnes divines"
Ce serait mieux avec une majuscule à "personnes".

1879 "Par (la vie sociale) ...l'homme développe ses virtualités ; il répond ainsi à sa vocation."

On nous a dit six lignes plus haut que la vocation de l'homme est d'être "appelé à entrer dans la béatitude divine", ce qui est surnaturel. **Or les choses de la vie sociale énoncées ici sont des choses de l'ordre naturel; il est donc impossible que, par elles, l'homme réponde à sa vocation surnaturelle. Avec des moyens de l'ordre naturel on ne peut rien obtenir de l'ordre surnaturel. Le surnaturel dépasse toutes les forces et toutes les exigences de la nature créée.**

1881 "«la personne humaine est et doit être le principe, le sujet et la fin de toutes les institutions sociales»."

Que devient la "primauté du bien commun" ?

Et on a "oublié" le dogme de la Royauté du Christ.

1901 "«la détermination des régimes politiques, comme la détermination de leurs dirigeants, doivent être laissées à la libre volonté des citoyens»."

La monarchie héréditaire a toujours été considérée par l'Eglise comme un régime légitime.

1902 "L'autorité ...doit …agir ...comme une «force morale fondée sur la liberté et le sens de la responsabilité»"

L'autorité est d'abord fondée sur Dieu : "*omnis potes-tas a Deo*", enseigne saint Paul.

1907 "les droits fondamentaux et inaliénables de la personne humaine"

Pie XII a énuméré les "droits fondamentaux de la personne" dans son radio message de Noël 1942. Sont-ils "inaliénables" ?

Pour éviter la confusion et l'erreur il faut distinguer entre droit objectif et droit subjectif : l'un est aliénable, l'autre non ; le droit objectif étant l'objet concret du droit, le droit subjectif étant la faculté d'exiger (abstraction faite de son exercice). Le droit subjectif est fondé sur le devoir à accomplir, le droit objectif est fondé sur l'ordre objectif selon le bien et le vrai, et c'est pourquoi "ce qui ne répond pas à la vérité ou à la loi morale n'a objectivement aucun droit à l'existence, ni à la propagande, ni à l'action", enseigne Pie XII (aux juristes italiens le 6.12.1953) à la suite de toute la Tradition. Donc l'homme perd son droit naturel (objectif) quand il s'applique au mal ou à l'erreur, et "les droits de l'homme n'ont de vigueur, en vérité, que là où sont respectés les droits imprescriptibles de Dieu"(Jean-Paul II, 10.12.1980, aux évêques du Brésil). Le catéchisme devrait dire aussi que **les vrais droits de la personne humaine naissent de ses devoirs envers Dieu**.

1908 "Le développement est le résumé de tous les devoirs sociaux"
C'est bien vague...

1929 "la dignité transcendante de l'homme".
Dieu est transcendant, pas l'homme.

1929 "La personne humaine représente le but ultime de la société".

Le but ou fin ultime de tout, et donc de la société, c'est Dieu.

1934 "dotés d'une même âme raisonnable, tous les hommes ont même nature".

Il faut supprimer "même" pour éviter une vieille erreur.

1934 "tous jouissent donc d'une égale dignité"

D'une égale dignité de nature raisonnable, oui ; d'une égale dignité de personne, non : Staline n'a pas une dignité personnelle égale à celle de saint Paul. Relire ci-dessus le n°1738.

1935 "L'égalité entre les hommes porte essentiellement sur leur dignité personnelle".

Non, elle porte essentiellement sur la nature commune à tous les hommes.

1935 "Toute forme de discrimination ...fondée sur ...la religion, doit être dépassée, comme contraire au dessein de Dieu."

Notre-Seigneur, Lui, enseigne : "celui qui ne croira pas sera condamné" (Mc. XVI, 16) ; et saint Paul : "sans la foi il est impossible de plaire à Dieu". Voilà de la discrimination, de la discrimination divine, fondée sur la religion.

1939 "la fraternité humaine et chrétienne"

Il y a une vraie fraternité entre les baptisés puisqu'ils reçoivent la vie divine, du même Père. Mais n'étant né ni du même père ni de la même mère que le roi des Belges, il n'y a pas de fraternité humaine entre le roi et moi.

1944 "la dignité intrinsèque de la personne"

1945 "L'égalité entre les hommes porte sur leur dignité personnelle"

1947 "L'égale dignité des personnes"

Pour ces trois derniers n° relire ci-dessus les remarques aux n° 1934 (deuxième), 1935 (premier), 1738.

1948 "La solidarité est une vertu éminemment chrétienne. "

La solidarité est une vertu naturelle. La charité est une vertu éminemment chrétienne.

1956 "la loi naturelle ...détermine la base de ses droits et de ses devoirs fondamentaux'

Il vaut mieux dire : **la loi naturelle détermine la base de ses devoirs et des droits qui découlent de ces devoirs, puisque ses vrais droits naissent de ses devoirs envers Dieu.**

1970 "Toute la Loi évangélique tient dans le «commandement nouveau» ... de nous aimer les uns les

autres comme Il nous a aimés."

C'est le deuxième commandement, et il ne faut pas oublier "le premier et le plus grand", celui de l'amour de Dieu.

1978 "La loi naturelle ... exprime la dignité de la personne humaine"

Voir ci-dessus au n° 1947.

1978 "La loi naturelle ... forme la base de ses droits et de ses devoirs fondamentaux"

Même remarque que ci-dessus au n° 1956.

2012 Pourquoi omettre dans la citation de Rm. VIII, 28 : "avec ceux qu'Il a appelés selon Son dessein" ?

2034 "Le Magistère ordinaire et universel du Pape et des évêques en communion avec lui enseigne aux fidèles la vérité à croire"

Leur Magistère ordinaire n'est pas toujours le "Magistère ordinaire de l'Eglise" comme l'histoire de l'arianisme et celle de Jean XXII l'ont montré.

page 423 "jour du sabbat pour Le sanctifier"

Les deux fois la majuscule ne se justifie pas.

2057 2058 2060 2062 2063 "Alliance" est tantôt avec une majuscule, tantôt sans.

2024 "Sa personne"

Puisqu'il s'agit de N-SJ-C il serait mieux d'écrire : Personne.

2106 "«Qu'en matière religieuse, nul ne soit ...empêché d'agir, dans de justes limites, suivant sa conscience ... en public, seul ou associé à d'autres.»

Ce droit est fondé sur la nature même de la personne humaine... C'est pourquoi il «persiste même en ceux-là qui ne satisfont pas à l'obligation de chercher la vérité et d'y adhérer»." Relire ci-dessus le n° 1782.

Cette nouvelle doctrine sur la liberté religieuse au for externe s'oppose à l'enseignement de la Tradition. En effet l'Eglise **a toujours enseigné que la liberté religieuse au for externe n'est pas un droit, qu'elle ne doit pas être inscrite dans les lois comme un droit, qu'elle peut seulement faire l'objet d'une tolérance.**

De cette nouvelle doctrine on peut déduire que "tout homme est libre de ...professer la religion que la lumière de la raison l'aura amené à juger être la vraie religion", **ce qui est exactement une proposition condamnée explicitement par Pie IX** (FC 447). Pour *Quanta cura* une telle liberté est "une liberté de perdition".

2108 "Le droit à la liberté religieuse ...est ...un droit naturel de la personne humaine à la liberté civile, c'est-à-dire à l'immunité de contrainte extérieure ... de la part du pouvoir politique. Ce droit naturel doit être reconnu dans l'ordre juridique de la société de telle manière qu'il constitue un droit civil."

***Quanta cura*, avec toute la Tradition, a condamné cette doctrine** ainsi : "Contrairement à la doctrine de la Sainte Ecriture, de l'Eglise et des Saints Pères, ils affirment sans hésitation que «la meilleure condition de la société est celle où l'on ne reconnaît pas au pouvoir l'obligation de réprimer par la sanction des peines les violateurs de la religion catholique, si ce n'est lorsque la tranquillité publique le demande». En conséquence de cette idée absolument fausse du gouvernement social, ils n'hésitent pas à favoriser cette opinion erronée, on ne peut plus fatale à l'Eglise catholique et au salut des âmes et que Notre prédécesseur d'heureuse mémoire Grégoire XVI appelait un **délire**, à savoir «**que la liberté de conscience et des cultes est un droit propre à chaque homme ; qu'il doit être proclamé et garanti par la loi dans toute société bien constituée**»".

Ajoutons que ces propositions condamnées par *Quanta cura* le sont infailliblement car le Pape y a manifesté clairement les quatre conditions de l'infaillibilité.

2125 "Dans la genèse et la diffusion de l'athéisme, «les croyants peuvent avoir une part qui n'est pas mince"

Il serait juste et nécessaire d'ajouter que de très nombreux philosophes, hommes politiques, écrivains, artistes et journalistes y ont certainement une part très grande.

2137 "L'homme «doit pouvoir professer librement la religion en privé et en public». "

Ce n'est pas ce que dit la Déclaration conciliaire que l'on nous indique comme citée ici. Elle ne dit pas "doit pouvoir", mais : les hommes souhaitent professer...

2154 "A la suite de saint Paul, la tradition de l'Eglise"

C'est : la Tradition de l'Eglise. De même au n° 2178

2201 "Le mariage et la famille sont ordonnés" etc.

Sur cette nouvelle doctrine relire ci-dessus le n° 1601.

2203 "la famille implique une diversité de responsabilités, de droits et de devoirs."

C'est bien vague. Relire ci-dessus le n° 1642 pour avoir l'une des précisions nécessaires.

2212 "nous voyons... dans toute personne humaine, un fils ou une fille de Celui qui veut être appelé «notre Père»."

Cette filiation n'advient qu'avec le Baptême, et ce n'est pas le cas de "toute personne humaine".

2245 "caractère transcendant de la personne humaine."

Avec une telle conception on a un "peuple de dieux" car c'est Dieu qui est transcendant.

2249 comme ci-dessus au n° 2201.

2273 "le droit à la vie ... de tout être humain"

Précision : de tout être humain **innocent**.

2319 "la personne humaine a été voulue pour elle-même"

La personne humaine, comme toutes les créatures, a été voulue pour Dieu. L'homme a été voulu "pour la louange et la gloire de Dieu".

2326 "Le scandale constitue une faute grave quand …il entraîne délibérément autrui à pécher. "

Il faut dire : "autrui à pécher **gravement**".

2353 "la sexualité humaine naturellement ordonnée au bien des époux ainsi qu'à la génération et à l'éducation des enfants"

Voir ci-dessus le n° 1601.

2355 "il rompt la chasteté à laquelle l'engageait son Baptême"
C'est vrai aussi pour celui qui n'est pas baptisé.

2363 "la double fin du mariage"
Le mariage a une fin primaire et deux fins secondaires essentiellement subordonnées à la fin primaire. Voir ci-dessus le n° 1601.

2366 "La fécondité est ...une fin du mariage"
On ne dit toujours pas que c'est sa fin primaire.

2383 "Si le divorce civil reste la seule manière possible d'assurer... il peut être toléré sans constituer une faute morale."
On doit préciser avec le can. 1692 § 2, qu'il faut obtenir de l'évêque concerné la permission de recourir au for civil.

2419 "la pleine révélation de la vérité de l'homme."
De la vérité sur l'homme.

2425 "L'Eglise a rejeté les idéologies totalitaires et athées associées, dans les temps modernes, au «communisme» ou au «socialisme»."
Ce n'est pas suffisant. Il faut dire que **l'Eglise repousse "le communisme en tant que système social en vertu de la doctrine chrétienne" (Pie XII, Noël 1955), et que "Le communisme est intrinsèquement pervers et l'on ne peut admettre sur aucun terrain la collaboration avec lui de la part de quiconque veut sauver la civilisation chré**tienne." (*Divini Redemptoris*).
Quant au **socialisme**, "qu'on le considère soit comme doctrine, soit comme fait historique, soit comme «action», le socialisme, s'il demeure vraiment socialisme même après avoir concédé à la vérité et à la justice ce que Nous venons de dire, **ne peut pas se concilier avec les principes de l'Eglise catholique, car sa conception de la société est on ne peut plus contraire à la vérité chrétienne**." (*Quadragesimo anno*).

2449 "droit de grapillage"
C'est : grappillage.

page 499 Il y a neuf appels pour les dix notes. Il faut décaler à partir de la cinquième.

2569. "Cette qualité de la prière est vécue par une multitude de justes dans toutes les religions."
Est-ce si certain ? Et il ne faudrait pas laisser entendre que toutes les religions se valent.

2582 "Jacques"
C'est : saint Jacques

2602 "Il assume l'humanité en Son Incarnation"
Voir ci-dessus le n° 616.

2632 "la prière de Paul"
La prière de saint Paul.

2633 "Jacques et Paul nous exhortent"
Saint Jacques et saint Paul nous exhortent.

2666 "«YHWH sauve»"
«Yahweh sauve» serait plus lisible pour ceux qui ne savent pas l'hébreu.

2675 "l'humanité qui en elle (la sainte Mère de Dieu) est épousée par le Fils de Dieu."
Ici, d'après le contexte, "humanité" signifie "tous les humains". On peut dire que le Fils de Dieu a épousé la nature humaine, et aussi qu'Il est l'Epoux de l'Eglise ; **mais Il n'a pas épousé "tous les humains".**

2759 "Notre Père..."
On retrouve la **récente et mauvaise traduction** : "ne nous soumets pas à la tentation". Voir les études de Jean Carmignac sur le *Notre Père.*

INDEX DES CITATIONS

Pour ce qui est de l'Ecriture Sainte nous avons déjà signalé **plusieurs citations dont l'absence est inadmissible.**

Pour les Conciles œcuméniques : on peut lire dans ce catéchisme : 84 citations tirées des 20 premiers conciles, 529 citations tirées du dernier des conciles (concile pastoral), soit 6 fois plus que pour l'ensemble des autres.

Pour les Documents pontificaux : on peut lire dans ce catéchisme : 21 citations tirées des quelque 260 premiers papes, jusqu'à Pie XII inclus ; 88 citations tirées de 3 papes (Jean XXIII, Paul VI, Jean-Paul II), soit 4 fois plus pour 34 années que pour les quelque 1900 années précédentes.

Les déséquilibres de ces chiffres donnent à réfléchir et font dire à certains **qu'il s'agit du catéchisme de "l'Eglise conciliaire" (selon l'expression du cardinal Benelli) plus que du "catéchisme de l'Eglise catholique**".

De plus on remarque qu'il n'y a pas de citation de *Satis cognitum*, encyclique sur l'unité. **Absence encore plus remarquable : saint Pie X. On ne trouve aucune citation de lui, et pas même une référence.**

Dans les Ecrivains ecclésiastiques on trouve Cicéron.

Nous l'avons dit au début et nous tenons à le redire : nous reconnaissons toutes les qualités de ce nouveau catéchisme, et elles sont nombreuses. Mais il faut reconnaître aussi que **les défauts abondent puisque nous en notons, dans le présent travail, plus de 350 plus ou moins importants,** sans chercher à être exhaustif non seulement dans les nombreuses fautes de ponctuation, de français et d'orthographe (par exemple on en trouvera deux p. 355, deux autres p. 481, etc.), mais encore en n'écrivant pas ici d'autres remarques faites lors de la lecture du catéchisme.

Nous savons bien que certains des défauts que nous avons signalés - *salvo meliore judicio* - sont plus ou moins corrigés dans d'autres paragraphes du catéchisme. Ils devraient cependant être corrigés là où nous les avons notés, car l'utilisateur du catéchisme ne lit souvent que tel ou tel passage selon le besoin du moment, et il ne lit pas nécessairement sa correction, s'il y en a une.

La règle *Bonum ex integra causa*... vaut certainement pour un catéchisme. Nous espérons donc que l'édition de référence, c'est-à-dire l'édition latine du catéchisme, sera irréprochable quant à la doctrine et à son expression.